AMNÉVILLE AG

N° 10

JUILLET 2017

Le parc municipal, couleur nature

Le magazine d'information d'**Amnéville-les-Thermes** et de **Malancourt-la-Montagne**

Amnéville LES THERMES

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITE DE VIE

Fibra

Fibra, le très haut débit **100% fibre optique**
par Énergies & Services Amnéville

FIBRE OPTIQUE
JUSQU'À
200
Mbit/s
SYMÉTRIQUES

TÉLÉPHONIE ILLIMITÉE
APPELS
VERS LES
MOBILES INCLUS

TÉLÉVISION
PLUS DE
80 CHAÎNES
ET AUSSI
15 BOUQUETS THÉMATIQUES
DONT BEIN SPORTS ET
OCS 100% CINÉMA SÉRIES

ENERGIES & SERVICES
Ville d'Amnéville

RENSEIGNEMENTS ET SOUSCRIPTION
Ruelle Saint Nicolas - 57360 Amnéville
03 87 71 80 00
Fibra est une marque déposée d'Énergies & Services Amnéville

Suivez Fibra sur Facebook

MOT DU MAIRE

Madame, monsieur, mes chers administrés,

A mi-mandat, le bilan de l'action municipale est le reflet d'une volonté politique audacieuse : le redressement des comptes de la commune est en bonne voie et la sécurisation du budget a été réalisée, ce que saluent les autorités de l'Etat et se traduit par la confiance retrouvée des banques.

Malgré des difficultés de trésorerie, nous avons pu réaliser des travaux conséquents au bénéfice de nos enfants et sécuriser les bâtiments communaux sans oublier les porteurs de handicap avec des travaux d'accessibilité qui débutent.

La réorganisation des services de la commune, fondée sur la compétence et la motivation permettra une optimisation du fonctionnement de tous les services, même si particulièrement en ce domaine, l'effort doit être continu.

Le personnel est investi et volontaire et sous l'égide d'adjoints et de conseillers municipaux impliqués, il développe des efforts colossaux pour les administrés. Leur travail mérite d'être salué.

Notre commune a renoué des liens avec toutes les collectivités territoriales et réussit le tour de force de fédérer tous ces acteurs dans l'outil de développement du site thermal et touristique.

Ainsi l'œuvre commune de tous les amnévillois, portée par le docteur Kiffer, se perpétuera sous les meilleurs auspices.

L'on ne pouvait rêver mieux pour garantir son avenir par l'implantation de nouveaux équipements, la création d'emplois et les travaux d'aménagement du site.

Nous œuvrons également pour le développement durable avec un réseau de chaleur subventionné à plus de 50 % par l'ADEME et l'Europe, gage du sérieux de ce projet dont les travaux de mise en œuvre débutent dès cet été.

Certes tout n'est pas parfait, nos finances restent fragiles et contrariées par les politiques nationales de restrictions budgétaires mais nous poursuivons nos efforts sans nous limiter à gérer une situation difficile, grâce à votre soutien.

Les réunions publiques sont un temps d'échange, qui enrichit notre réflexion et nous permet d'orienter au mieux notre action. Soyez remercié de votre participation.

Qu'une certaine opposition continue à dénigrer systématiquement tout ce qui est fait et à travers cela porte préjudice à notre commune n'est que le reflet de son étroitesse d'esprit, alors qu'elle n'a même pas eu le courage de venir débattre au conseil municipal du 30 juin qui était pourtant le plus important.

Chacun jugera de notre action, mais si même la presse a changé de regard sur notre ville et que toutes les collectivités territoriales s'unissent derrière notre commune, alors tous les espoirs d'un avenir meilleur sont permis.

L'équipe municipale vous souhaite d'excellentes vacances et une rentrée sereine.

Eric MUNIER

Bulletin officiel de la ville d'Amnéville-les-Thermes n°10 - Hôtel de ville, 36 rue des Romains - 57360 AMNEVILLE
Tél : 03 87 71 22 22 - Fax : 03 87 71 13 87 - www.amneville-les-thermes.com - Email : mairie@amneville-les-thermes.com
Directeur de la publication : Eric MUNIER - **Rédacteur en chef** : Elisabeth HAACKE-RUDEZ - **Coordination de la rédaction** : Anne FABBRONI -
Mise en page et graphisme : Jennifer BELLONI **Crédits photos :** Mairie d'Amnéville
Tirages : 6000 exemplaires - **Impression** : Imprimerie L'HUILLIER

FINANCES

BUDGET DE LA VILLE : RENTRÉES FINANCIÈRES INDISPENSABLES POUR UN BUDGET TOUJOURS CONTRAINT

Le budget 2017 de la ville a été adopté en avril dernier. D'un montant de près de 30 millions d'euros, son adoption en équilibre conditionne l'action municipale.

Eu égard à l'obligation de sincérité des prévisions budgétaires, l'équilibre reste difficile à trouver. Cette année encore, le contexte financier contraint persistant, nécessite de maîtriser les dépenses de fonctionnement et de prioriser les investissements.

Néanmoins, et compte tenu des efforts consentis depuis 2015 par les contribuables, les taux de la fiscalité des ménages n'ont pas été augmentés pour 2017.

Si l'assainissement d'un point de vue budgétaire est quasi réalisé, le déficit de trésorerie, hérité de la gestion passée, tronque toujours la lecture du budget. La commune demeure dans une situation critique.

C'est pourquoi la vente de la collection Maurice Chapleur et la régularisation de la vente des terrains sur lesquels a été construit le Multiplexe GAUMONT, à hauteur de 2 millions d'euros sont des **recettes indispensables à l'équilibre** du budget 2017, en ce qu'elles permettront la réalisation des investissements les plus urgents, à savoir des travaux de première urgence dans les bâtiments communaux, scolaires notamment et sur les voiries… ainsi qu'une première tranche des travaux d'accessibilité des voiries et des bâtiments publics aux personnes en situation de handicap.

380 000 euros de subventions seront perçus par ailleurs pour accompagner la mise en œuvre des investissements suivants : modulaire école Clemenceau (subvention CAF), travaux d'accessibilité et de réfection d'une poutre à la patinoire (subvention d'Etat au titre du Fond de Soutien à l'Investissement Local (FSIL).

REPARTITION ANALYTIQUE DES DEPENSES - EXERCICE 2016

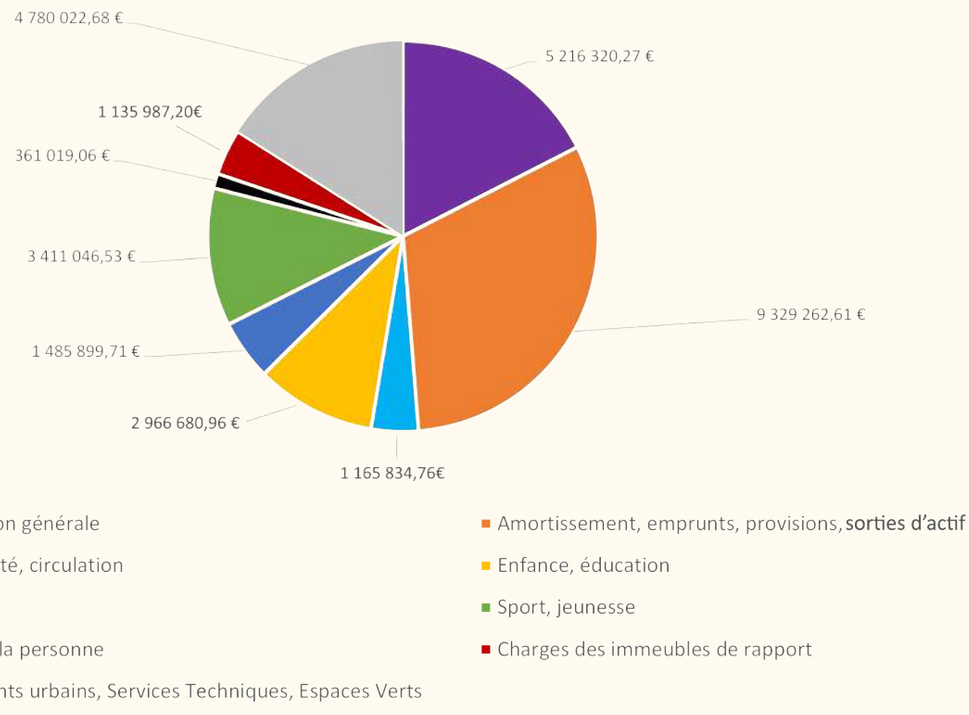

INVESTISSEMENTS

PÉRISCOLAIRE À AMNÉVILLE : **NOUVEL ACCUEIL** OPÉRATIONNEL

Flambant neuf et ultra fonctionnel, le **nouveau bâtiment d'accueil périscolaire** d'Amnéville offert aux jeunes enfants scolarisés à la maternelle Clémenceau vient d'être inauguré en juin dernier en présence du maire, des élus, mais aussi de Danièle Tatoyan, représentant les services de l'Etat, de Laurent Ponté de la Caisse d'Allocations Familiales sans oublier l'indispensable corps enseignant et les parents d'élèves

Teresa Dalla Favera, adjointe déléguée aux affaires scolaires, a rappelé l'importance pour la commune d'avoir su répondre aux attentes des parents, des enfants et des enseignants, d'avoir concilié les exigences actuelles tant sur le plan de la restauration scolaire, des Temps d'Activité péri-éducatives, que pour l'accueil périscolaire du matin et du soir…

Conçus pour accueillir jusqu'à 60 écoliers, les locaux disposant d'une isolation phonique adaptée et originale aux couleurs acidulées, sont composés d'une grande salle d'activités, d'une cuisine et d'un espace extérieur, dont l'aménagement engazonné comblera à la rentrée prochaine tout à chacun.

Sur les 295 000 euros investis dans la construction et équipement du bâtiment, la commune a bénéficié de subvention d'état au titre du fonds de soutien à l'investissement local à hauteur de 40 % et de la Caisse d'Allocations Familiales au titre de l'investissement à hauteur de 40 % soit 118 073 euros HT pour chacune des instances, la différence étant prise en charge par la commune.

Malgré le contexte financier contraint, la municipalité démontre par cette mobilisation de crédits qu'elle décide de continuer à aller de l'avant en respectant ses engagements et prouve qu'elle donne la priorité aux actions en direction de l'enfance et de la jeunesse.

Avant de partager le verre de l'amitié, le maire a rappelé que : ***« Dans un tel environnement, nos enfants pourront accéder dans les meilleures conditions à des moments d'épanouissements, de joies et de bien-être. Le profit qu'ils en tireront sera notre meilleure récompense ! Avec ce nouvel équipement Amnéville continue d'aller de l'avant, ce modulaire participe à son niveau au développement et à l'attractivité de notre belle commune. »***

TOURISME

DESTINATION AMNÉVILLE : L'INSTRUMENT AU SERVICE DU COMPLEXE THERMAL

Depuis près de 46 ans, Amnéville peut s'enorgueillir de son complexe thermal et touristique imaginé par le Dr. Jean Kiffer et qui constitue aujourd'hui un pôle économique important du Grand Est (175 millions d'euros de chiffre d'affaires, plus de 2 000 emplois), développant en son seul territoire une offre touristique et de loisirs innovants.

Mais face à la concurrence touristique et aux faibles projets d'investissements, l'attractivité d'Amnéville s'essouffle. Il est donc nécessaire de trouver un avenir serein et dynamique pour permettre la pérennisation du développement du site.

Comme annoncé en réunion publique et approuvé par le conseil municipal dernièrement, un nouvel outil fédérant les collectivités partenaires autour de la commune d'Amnéville est créé : la société, dénommée **« Destination Amnéville »** a pour objet, de promouvoir, de développer et aménager le centre thermal et touristique d'Amnéville, de créer une stratégie de développement économique et de communication pertinente et constructive.

Il est remarquable de souligner que cette SPL fédèrant la Région Grand Est, le Département de la Moselle, la CC Pays Orne Moselle, la CC Rives de Moselle, les villes de Rombas, Hagondange, Marange Silvange et la Caisse des Dépôts, est une exclusivité dans la région. Ce nouvel instrument se veut la porte d'entrée unique aux investisseurs, aux porteurs de projets. Unique comme l'est Amnéville !

De cette structure exceptionnelle naitront des perspectives de développement nécessaires à la création d'emplois, à l'augmentation des hébergements, à l'implantation d'enseignes leaders, au renouvèlement des offres de loisirs afin de pérenniser et développer le site.

Outre l'apport de leurs compétences en matière de développement économique et touristique, chacune des collectivités territoriales participe financièrement au capital du nouvel organe, d'un montant de 350 000 €. Et parce que les amnévillois et les malancourtois sont les dépositaires du complexe depuis plus de 40 ans, la commune est l'actionnaire majoritaire et garde structurellement la main mise sur les décisions à prendre.

Le Docteur Kiffer disait : « La Grand Région, c'est nous qui l'avons sentie bien avant les autres. Nous en sommes l'épicentre ».

C'est donc tout logiquement que les amnévillois et les malancourtois continuent d'en maitriser la destinée.

ENVIRONNEMENT

UNE GESTION PLUS **DURABLE** DES **ESPACES VERTS**

Forte de ses atouts paysagers, Amnéville entend bien poursuivre une politique environnementale résolument inscrite dans **une perspective durable**. Le rayonnement de la ville classée commune touristique passe aussi par une gestion raisonnée des espaces verts.

Limiter le volume des déchets verts, réduire la consommation d'eau et des pesticides, tels sont déjà les habitudes prises par les services municipaux, qu'il convient d'accentuer pour répondre aux exigences qu'impose la législation en matière de gestion de pesticides pour les collectivités (interdiction faite aux collectivités d'utiliser des produits phytosanitaires depuis le 1er janvier 2017).

C'est dans cette perspective que Jérôme Reinert a rejoint les effectifs, recruté comme responsable du service Valorisation des Espaces Publics. Expérimenté dans le domaine de la gestion différenciée des espaces verts et le O-PHYTO, le nouveau « jardinier en chef » de la ville entend utiliser les compétences des agents, leurs expériences et réussites dans ce domaine pour étendre cette nouvelle approche de la gestion paysagère sur l'ensemble du territoire.

La gestion différenciée, c'est quoi ? Un entretien plus écologique favorisant la biodiversité par la réduction du nombre des tontes, valorisant le broyage du bois, pour optimiser l'entretien…

Pour le service Valorisation des Espaces Publics, c'est l'opportunité d'organiser le travail de manière plus pertinente, en concentrant l'attention sur les sites qui en ont le plus besoin et en intervenant différemment sur les sites qui sont naturels ou plus champêtres. Ce programme ambitieux débute avec la mise en place du fauchage tardif.

La fauche tardive, c'est quoi ? La limitation des surfaces de tonte aux abords des routes et des sentiers, laissant un espace à demi-champêtre se créer, comme c'est le cas le long de la RD 47, où une tonte est réalisée en avant plan afin d'assurer une bonne visibilité aux conducteurs et une bonne circulation pour les piétons.

En arrière-plan, les herbes hautes sont laissées libres pour favoriser la biodiversité, où petits insectes pollinisateurs, papillons et petits animaux trouveront refuge. Il est donc normal de constater à ces endroits une différence de hauteur de tontes des végétaux.

Les solutions alternatives aux herbicides chimiques nécessitent plus de temps et de main d'œuvre, le service des espaces verts met tout en œuvre pour assurer la propreté des espaces publics mais **le regard sur l'herbe doit changer**. La population doit être plus tolérante à la présence de l'herbe en ville et la participation des concitoyens est un élément de réussite car ces derniers doivent entretenir leur limite de propriété (muret, clôtures…) beaucoup le font déjà mais cette action doit être généralisée…

INTERCOMMUNALITÉ

QUELQUES CHIFFRES

Population desservie : 89 341
Nombre d'abonnés : env. 364 010
Effectif : 53 agents et 13 releveurs
Production eau : 5 538 297 m3 en 2016

LE SIEGVO EN QUELQUES MOTS...

Le SIEGVO est un Etablissement Public de Coopération Intercommunal qui assure la production et la distribution d'eau potable sur l'ensemble de ses 36 communes membres.

Des ressources sous contrôle :
Le SIEGVO intervient sur toutes les fuites du réseau, et ne recourt à aucune sous-traitance. Pour servir au mieux ses abonnés, en dehors des heures de travail, le SIEGVO dispose d'un service d'astreinte joignable au 03 87 53 40 43.

Le SIEGVO à AMNEVILLE c'est : **18 fuites réparées** et **270 compteurs renouvelés** en 2016.

Services en ligne :

Afin de faciliter les démarches de ses abonnés, le site internet www.siegvo.com propose des services en ligne : souscription, résiliation, communication index et paiement en ligne, E facture et des actualités (coupures d'eau programmées, information qualité de l'eau ...)

De quoi se compose votre facture d'eau ?

Abonnement Compteur : partie fixe, indépendante de votre consommation, rémunère l'entretien du proche environnement du compteur (robinet avant compteur, compteur et clapet).

Redevance Eau : représente les coûts d'exploitation et d'investissement pour pomper, traiter, stocker, amener et surveiller l'eau jusqu'au robinet du consommateur.

Redevance Préservation des ressources en eau : calculée selon les volumes d'eau prélevés dans la nature, elle est perçue par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse. Elle finance les interventions de protection de la ressource en eau, d'amélioration de la qualité et de sécurité de l'approvisionnement. Le taux de la redevance est fixé par l'Agence de l'Eau. Le SIEGVO paie l'intégralité de la redevance pour prélèvement en eau et la répartit sur la facture d'eau des abonnés.

Redevance Assainissement : après avoir été utilisée, l'eau doit être évacuée des habitations. Cette eau est en général polluée, il faut l'épurer avant son retour à la rivière. La redevance dite d'assainissement, sert à financer et exploiter les réseaux d'assainissement et l'épuration des eaux usées.

Redevance pollution domestique : elle est basée sur le nombre de mètres cubes consommés et sert à financer les travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement des communes rurales.

Redevance modernisation des réseaux de collecte : facturée uniquement aux abonnés soumis à la redevance d'assainissement collectif. Elle est perçue par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et permet d'aider les communes pour leurs travaux de dépollution (construction, rénovation des réseaux, construction et amélioration des stations d'épuration) et le fonctionnement des stations d'épuration.

RÉUNIONS DE QUARTIER

POUR UN DIALOGUE DE **PROXIMITÉ**

Conformément aux engagements pris en 2014, la municipalité a décidé de faire du dialogue avec les Amnévillois et Malancourtois une de ses priorités. Un calendrier de rencontres régulières est désormais organisé.

Ainsi, en mai dernier, s'est **tenue la réunion de quartier à Malancourt-la-Montagne** pour discuter des projets réalisés, comme le city stade. Et malgré un contexte financier contraint obligeant la municipalité à prioriser les actions, des projets à venir sont abordés comme l'aménagement du stationnement devant l'école Jules Ferry permettant de sécuriser davantage piétons et enfants ou encore à plus long terme le projet de maitrise foncière sur l'espace incluant l'ancienne maison dite Vaglio pour la création d'espaces publics et de jeux supplémentaires.

L'évocation de la lutte contre les inondations a aussi mobilisé les échanges. La municipalité entend bien réduire au maximum les risques encourus dans le quartier de la rue de la Potence en s'appuyant sur l'expertise du SIAVO et un programme de travaux.

Le thème de la sécurité a suscité beaucoup de discussions permettant aux citoyens de Malancourt d'exprimer leurs ressentis suite à la multiplication de cambriolages.

Entendant leurs paroles, le maire a décidé d'organiser une **réunion spécifique** sur ce thème en juin dernier afin de répondre à leurs interrogations précises et proposer la mise en place d'actions telles que le dispositif de « **participation citoyenne** ».

Un échange convivial et constructif s'est installé entre les Malancourtois présents, très concernés, le maire et les adjoints et conseillers en charge de la sécurité et du territoire de Malancourt.

Le Capitaine VAZ de la police nationale est intervenu longuement pour faire comprendre les risques et les modes d'action des cambrioleurs. S'appuyant sur son expérience de professionnel de la sécurité, il a prodigué beaucoup de conseils qui ont tous été bien entendus.

Ainsi, s'il est évident qu'il n'est pas possible de répondre à l'ensemble des requêtes, les moyens nécessaires sont mis en œuvre pour apporter une réponse aux problèmes d'intérêt général qui le nécessitent. C'est tout l'intérêt de cette démarche participative portée par les réunions de quartier. Tous les quartiers seront ainsi l'objet de réunions d'informations et d'échanges dont le calendrier reprendra dès septembre.

Tous les quartiers seront ainsi l'objet de réunions d'informations et d'échanges dont le calendrier reprendra dès septembre.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

FIN DE MANDAT POUR LES CMJ : **BILAN** PLUS QUE **POSITIF**

Lors de la dernière séance plénière du Conseil Municipal des Jeunes, Monsieur le Maire a longuement salué l'implication de chacun des 18 jeunes élus dans toutes les actions engagées auprès de la municipalité, et les félicitant pour le travail fourni « dont ils peuvent être fiers ».

Au cours des 3 années de mandat, ils ont fait preuve d'initiative et ont été force de proposition pour améliorer la qualité de vie des adolescents d'Amnéville et de Malancourt.

Ils sont ressortis de l'aventure satisfaits, grandis, plus matures et responsables !

L'apprentissage de la démocratie fut parfois un exercice difficile pour ces adolescents qui ont su braver les contraintes administratives et les agendas compliqués. Toujours convaincus de leur rôle au sein de la municipalité, ils ont assumé les missions confiées.

Dès le début de leur engagement citoyen, ils se sont faits immédiatement les porte-paroles des plus jeunes en soutenant puis faisant aboutir LE PROJET de leur mandat : **la réalisation d'un Skate Park, devenu un espace intergénérationnel.**

Les jeunes élus ont aussi, fièrement, assuré leurs missions de représentation le plus souvent possible notamment lors des inaugurations, des commémorations et des vernissages organisés par la ville.

Leur dernier grand projet a été salué par les élus départementaux et régionaux. Le rassemblement des jeunes conseillers municipaux de la Moselle, premier du genre en France, a regroupé plus de 155 conseillers juniors de 17 collectivités différentes : **un immense succès** !

Accompagnés par Ouardia Lombardi, adjointe déléguée à la vie citoyenne, leur élue de référence, et du personnel du service vie citoyenne, ils ont, tout au long de leur mandat, eu l'honneur de visiter le Sénat, le privilège de découvrir les « coulisses » de bons nombres de structures du Centre Thermal et Touristique, été fortement impliqués dans l'organisation des Macadam Jeunesse, des journées citoyennes de l'environnement....

Mais il est maintenant temps pour certains de passer la main et de laisser leurs futurs homologues vivre cette expérience unique en son genre et extrêmement enrichissante avec peut-être pour les guider un « tuteur », qui aura l'expérience de ce premier mandat… mais surtout avec les encouragements de Emir qui leur lance un « **Fais-le ! Courage !** ».

EDUCATION

REGARD SUR LA **JEUNESSE**

Soucieuse du bien-être des jeunes amnévillois et malancourtois, la municipalité met tout en œuvre pour que les enfants progressent et vivent leur parcours éducatif dans les meilleures conditions.

Chaque année, de nombreux travaux sont réalisés au sein des écoles. Au cours de cet été 2017, outre les travaux récurrents d'entretien, de rénovation, de sécurité et de confort entrepris par les agents municipaux, la municipalité procédera à la première phase de réfection des sanitaires de l'école du Parc et à la remise en état du préau de l'école maternelle La Cimenterie. **Coût des travaux : 100 000 euros**.

Concernant les crédits scolaires, la municipalité accorde aux divers établissements (maternelles, élémentaires) de la ville, différentes subventions destinées à l'achat de fournitures scolaires ainsi qu'au fonctionnement pédagogique des écoles :

- en élémentaire : **60 €/élève inscrit dont 7 € versés aux coopératives scolaires,**
- en maternelle : **52 €/élève inscrit dont 10 € versés aux coopératives scolaires.** Cette subvention permet, outre l'achat des fournitures scolaires pour les enfants, l'acquisition de livres, de fichiers, de matériel pédagogique, et de papeterie.

Des subventions sont accordées pour le renouvellement des livres (**154 à 257 euros par école**). Les projets « Action Educative Innovante », dès lors qu'ils sont validés par l'Education Nationale, peuvent être subventionnés à hauteur de **566 euros par école**. Concernant le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté, une aide de **150 à 345 euros** est versée aux écoles élémentaires.

La municipalité finance également les séjours éducatifs et classes transplantées (Classe de mer, classe verte, classe de neige ou à thème) en allouant la somme de **70 à 170 euros par élève**. Concernant le collège, une participation de **10 euros par élève** est versée au titre de la coopérative scolaire ; les élèves participant à un séjour destiné à favoriser la pratique de l'allemand, de l'anglais et de l'italien ainsi que la découverte culturelle du pays, se voient attribuer une aide de **72 euros.**

Parmi les autres aides accordées à la jeunesse et aux écoles, on notera les bourses versées aux étudiants (**274 à 381 € par an**), les bourses aux élèves de secondaires poursuivant leurs études en dehors de la commune (**67 à 172 € par an**), des aides sont également attribuées aux apprentis et aux Malancourtois scolarisés au Collège d'Amnéville, qui utilisent un transport scolaire. Les élèves fréquentant des sections professionnelles adaptées ne sont pas en reste, puisqu'ils bénéficient d'une subvention de **105 euros par trimestre**.

L'Education demeure un axe prioritaire de la commune d'Amnéville. Cette politique d'aide à la jeunesse n'a qu'un seul enjeu : la réussite éducative de nos jeunes amnévillois et malancourtois.

RETOUR EN IMAGES

Nouveau parc informatique à l'école Charles Peguy

Bénédicition des motards, 5ème édition

Goûter à l'aveugle en maternelles

Décoration florale du Centre Thermal Saint Eloy

Nouvel espace intergénérationnel à Amnéville

Décoration estivale

Atelier lors de la semaine du Handicap

Cérémonie des nouveaux habitants

Parcours du coeur scolaire à l'école Charles Péguy

Nouveaux jeux au Bois de Coulange

Le lièvre de Pâques dans les écoles maternelles

stivale au parc municipal

Intervention au collège pour la semaine du Handicap

Quinzaine de la sécurité routière

Le lièvre de Pâques dans les écoles maternelles

C.C.A.S

NOUVEAUTÉS

- CCAS Mobile :

Une antenne d'écoute attentive, bienveillante et de soutien a été mise en place au cours de l'année 2016 afin d'apporter des conseils, une information et si besoin, une orientation tentant de répondre au mieux aux problématiques rencontrées par certains de nos concitoyens qu'ils s'agissent de personnes âgées, handicapées, seules et qui se sentent isolées.

A compter de **mars 2017**, le CCAS a renforcé ce dispositif par **la création d'un nouveau service** s'inscrivant dans les orientations de la politique sociale animée de la volonté d'anticiper, d'analyser, de prévenir et d'accompagner par une solidarité active axée sur le développement d'un lien social efficient.

CCAS MOBILE se déplace à domicile depuis le 1er mars pour vous proposer une intervention et un accompagnement personnalisés.

Ce renforcement des synergies s'appuie sur un travail collaboratif et complémentaire conduit par les différents acteurs sociaux dans le cadre du partenariat établi en réseau. Interlocuteurs privilégiés de nos aînés, les membres du Conseil des Seniors assurent l'accompagnement lors des démarches réalisées à domicile. Les agents du service réalisent la gestion des suivis. Ils opèrent, en fonction des situations et des retours présentés, les expertises, établissent les dossiers sociaux adéquats relevant de leur compétence et assurent le relais auprès des différentes instances.

- Aide financière aux frais de repas :

L'EHPAD la Résidence Heureuse est habilité à recevoir les bénéficiaires de l'aide sociale aux repas, sous conditions d'âge et de ressources, pour les déjeuners sur place ou les repas à emporter. Le CCAS établit et transmet les demandes de prises en charge financière auprès du Conseil Départemental.

Le CCAS vous accueille du lundi au vendredi
19 rue Principale – ccas@amneville-le

● Véti'Boutique :

Depuis mars 2017, Véti'Boutique, située au 19 rue Principale à Amnéville, est gérée par l'association des œuvres sociales et culturelles chrétiennes. Les bénévoles vous accueillent les mardis, jeudis et vendredis de 14 h 00 à 16 h 45 et les mercredis de 9 h 00 à 11 h 45. Un grand nombre de vêtements, chaussures, et accessoires est proposé à la vente à des prix modiques.

Les dons de vêtements sont reçus tous les lundis de 14 h 00 à 16 h 00. Les vêtements sont triés, classés, et rangés et mis à la vente.

Les habits, qui ne peuvent pas être vendus, sont donnés à d'autres associations en faveur des personnes sans domicile fixe ou remis à l'association Tri d'Union de Stiring-Wendel qui se charge du recyclage.

RAPPEL DES INTERVENTIONS

Le C.C.A.S. poursuit son rôle d'accompagnement dans la réalisation des démarches et la constitution des dossiers sociaux en faveur de la population auprès des divers organismes.

« Seul, on va plus vite, ENSEMBLE on va plus loin ! »

dredi de 9H00 à 11H30 et de 14H00 à 16H00.
ville-les-thermes.com - 03 87 71 01 91

VIE CITOYENNE

TRAMM : NOUVEAUX VEHICULES, NOUVEAUX HORAIRES

Depuis septembre 2012, les chauffeurs des deux mini-bus du Tr'AMM aux couleurs d'Amnéville si identifiables sillonnent les rues de la ville pour faciliter le déplacement de tous.

Plus de 34 800 passagers accueillis et transportés gratuitement tous les jours de la semaine et le samedi matin !

Cette année, afin d'améliorer la qualité du service public rendu, la ville a décidé de changer ses véhicules, désormais climatisés, en signant en automne dernier une nouvelle convention, d'une durée de trois ans, avec la société Visiocom. Financés entièrement par la publicité, ces véhicules ne coûtent toujours rien ni à la collectivité, ni aux contribuables.

Pour répondre davantage aux besoins des habitants, depuis le printemps de nouvelles étapes ont été également ajoutées au trajet. Désormais ce sont **19 arrêts** à travers Amnéville et Malancourt dont un arrêt à l'Intermarché et deux autres au Centre Thermal et Touristique Docteur Jean Kiffer qui ponctuent le parcours.

L'essayer, c'est l'adopter !

Retrouvez les nouveaux horaires disponibles sur le site internet de la ville ***www.amneville-les-thermes.com*** *ou à l'accueil de la mairie*

MISSION LOCALE

Depuis le 2 mai 2017, la Mission locale du Pays Messin propose trois demi-journées de permanence au sein des locaux de l'espace emploi, en mairie annexe, 34 rue des romains, destinées à l'accueil exclusif des jeunes Amnévillois et Malancourtois.

L'objectif de la ML est l'accompagnement vers l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire : **définition d'un projet professionnel, formation, immersion en entreprise mais aussi suivi social des jeunes**.

Monsieur GAMBETTI accueille les jeunes sur RDV le mardi matin, jeudi après-midi et vendredi matin.
Contact ML : 03 87 51 95 15 (antenne de Talange)
Contact EE : 03 87 70 39 95

CULTURE

LES INSOLIVRES... CHAPITRE 10!

Pour cette 10ème édition des Insolivres, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Moselle, le service culturel s'est adjoint les talents du service de valorisation des espaces verts pour faire vivre le thème choisi : **« Jardin dans tous les sens : la nature sème... les histoires fleurissent ».**

Parce que le jardin est le lieu propice à la poésie, à l'épanouissement et au bien-être, il fut donc au cœur de l'animation de ce début d'été. Un bouquet d'animations vous était proposé !

C'est donc tout naturellement que les agents des deux services secondés par des intervenants impliqués et des bénévoles dévoués ont uni leurs idées et savoir-faire afin de proposer aux petits et grands, divers ateliers de bricolage et jardinage afin d'explorer les liens entre l'homme et la nature.
Et c'est aussi tout naturellement que les agents des espaces verts ont répondu spontanément à l'invitation pour animer les ateliers, profitant ainsi de l'occasion pour valoriser leur métier.

Peinture, mise en terre, recettes naturelles, initiation au compostage, recyclage et vie des insectes, tels étaient les thèmes proposés dans ce programme floral varié et concocté avec passion mais surtout apprécié de tous les participants !

Certains ouvrages, sûrement pour être totalement dans le thème, se sont même pris pour des feuilles en occupant le temps des Insolivres, les branchages des arbres jouxtant la médiathèque Jean Morette... **Quand les bienfaits de la nature rencontrent les bienfaits de l'esprit !**

Rachel ARNOULD-RIVATO, Patrick HELART, Eric VILLEBRUN
Conseillers municipaux du groupe d'opposition ***« Ensemble pour la Transparence »***

Chers Amnévillois et Malancourtois,

Cette année 2017 marque le mi-mandat de l'équipe municipale. Nous pouvons donc déjà faire un bilan des actions mises en place. En tant que conseillers municipaux et conseillère communautaire, nous avons fait le choix d'avoir une position politique d'élus responsables en prévalant le bien commun.

L'analyse du positionnement du Centre de Loisirs Jean Kiffer confirme les richesses à déployer au cœur de la Lorraine. Avec l'appui de la Communauté de Commune, du département et de la Région, nous sommes assuré d'avoir un management cadré, gage pour notre commune d'un avenir confiant et éclairci. Cependant, la perte du Musé du Vélo d'un point de vue culturel et touristique et le manque de formation professionnelle des salariés du Snowhall sont des choix discutables.

Quand au centre-ville et ses structures annexes (parc, chapiteaux, salles communales...) où chacun devraient pouvoir se rassembler afin de créer du lien social, nous regrettons qu'elles restent inaccessibles aux associations locales bridées par une politique du parti pris unique. Amnéville en tant que ville phare du Grand Est se doit d'être une commune soudée où tout citoyen puisse s'épanouir.

Nous souhaitons à chacun d'entre vous une belle saison estivale, ainsi qu'une rentrée personnelle et professionnelle remplie de projets vous tenant à cœur.

Vos conseillers municipaux et conseillère communautaire n'appartenant pas à la majorité :
Arnould Rivato Rachel, Hélart Patrick, Villebrun Eric

Xavier DIEUDONNE, Patricia LAMM, Daniel SCHULTZ, Estelle FRANCK-DIEUDONNE
Conseillers municipaux du groupe d'opposition ***« Amnéville Debout »***

Cher(e)s Amnévillois(es), cher(e)s Malancourtois(es),

3 années se sont écoulées depuis l'élection de cette majorité municipale.
Nous voilà donc à mi-mandat.
C'est l'occasion pour nous « d'établir » un 1er bilan de cette équipe.
Depuis les augmentations importantes de nos impôts :
Notre ville est-elle plus propre ?
Notre ville est-elle plus sécurisée ?
Notre qualité de vie à Amnéville et Malancourt a-t-elle augmentée ?
La « fonction » d'un Maire n'est-elle pas de rendre plus agréable la vie de ses administrés ?

OUI – NON ? à vous de juger…..

Pour rappel : extraits des plus grosses dépenses depuis leur arrivée (liste non exhaustive….)
1 100 000 euros pour « aider » la direction du « galaxie… » (source Trésor Public)
2 400 000 euros amputés des finances de notre ville pour le Snow HALL (source cour des comptes)
Alors oui, nous continuerons de proposer, comme nous le faisons depuis 3 ans, la mise en gestion privée du Snow hall et du Galaxie afin de libérer de la trésorerie pour notre ville.
Oui, nous continuerons à nous battre pour que les fournitures scolaires redeviennent gratuites pour les collégiens, que les tarifs des cantines scolaires redeviennent un privilège tant jalousés par les autres communes.
Oui, nous continuerons à proposer la vidéo protection pour sécuriser notre ville.
Malgré 3 années de propositions concrètes de notre part…. (et autant de refus de la leurs) notre détermination à continuer de proposer, d'agir pour améliorer notre qualité de vie est toujours intacte.

Il est grand temps de redonner aux Amnévillois la fierté d'antan…
L'Amnéville que nous aimons n'est pas l'Amnéville qu'ils en font !

TRIBUNE

Cher(e) Amnévillois(e), cher(e) Malancourtois(e),

Ces trois premières années de mandat ont été consacrées essentiellement à la (re)construction d'un budget sincère et maîtrisé. Malgré une baisse conséquente des dotations de l'Etat et de toutes les composantes qui font tant la singularité de notre ville thermale, nous sommes sur la bonne voie, même si beaucoup reste encore à faire !

Quand une certaine opposition s'évertue à agir dans la déconstruction et la désinformation systématique, le Conseil Municipal Majoritaire a choisi d'agir de manière responsable et raisonnée sans se préoccuper de l'agitation stérile qui ne sert que son propre égo. Notre seule ambition est de défendre les intérêts de la ville et nos administrés.

Aussi à mi-mandat, notre équipe municipale est fière du travail accompli, auquel nous associons bien évidemment l'ensemble des services municipaux et des agents qui les composent. Si les signaux ne sont pas encore au vert, il y a des actes fondateurs qui sont posés, garant d'un avenir plus serein.

Dernièrement, ont été inaugurés un nouvel équipement d'accueil périscolaire pouvant accueillir près de soixante jeunes amnévillois chaque jour et les deux espaces intergénérationnels pour créer du lien social et développer le « vivre ensemble actif ». Ces réalisations démontrent que nous pouvons enfin agir, même si nous ne pouvons encore satisfaire l'ensemble des besoins !

La mise en place d'un nouvel organe de gestion pour le Centre Thermal et Touristique garantit la sécurisation de l'œuvre du Dr Kiffer. Sachant que la Commune d'Amnéville ne peut plus porter à elle seule les investissements nécessaires pour le développement du Site, notre équipe a su convaincre toutes les collectivités territoriales pour qu'elles se sentent tout aussi concernées par le devenir de notre pépite régionale et de ses 2 400 emplois ! Avec la création originale d'une Société Publique Locale dénommée « Destination Amnéville », nous allons créer les conditions nécessaires pour redonner confiance et envie à des investisseurs potentiels de venir compléter l'offre de divertissements et de loisirs du Site.

D'autres projets sont également en cours de concrétisation comme le nouveau réseau de chaleur qui devrait conduire à des économies substantielles pour la collectivité !

Parallèlement, nous nous attachons à trouver des solutions à des dossiers qui jalonnent notre mandat : nous allons enfin aboutir à la vente de la collection du vélo et de la moto. Nous avons trouvé un compromis pour régulariser un conflit d'ordre juridique qui subsiste depuis plus de 15 ans avec les Cinémas Gaumont. Ces deux affaires résolues vont permettre de consolider notre budget 2017 !

Comme vous pouvez le constater, après tous ces efforts salués par les Services de la Préfecture et même si rien n'est complètement acquis, nous pouvons entrevoir un avenir plus radieux. Pour maintenir ce cap, nous continuerons à agir toujours de manière responsable plutôt que de faire de l'esbroufe et fanfaronner ; travailler au quotidien pour servir notre ambition commune et sans aucune arrière-pensée plutôt que de penser à faire campagne en vous promettant de dépenser sans compter…

Nous sommes fiers de nos engagements et assumons pleinement !

Bonnes vacances à toutes et à tous !
Le groupe majoritaire « Nouveauté, Sérénité, Convivialité »

MALANCOURT-LA-MONTAGNE

LE 100ÈME JOUR D'ÉCOLE SE FÊTE À MALANCOURT!

Vendredi 3 mars 2017, l'école Jules Ferry a organisé son « père cent » pour fêter le 100ème jour d'école. Une petite célébration comme un aveu d'appartenance à leur école qui leur est chère !

Les enfants de la petite section au CM2, répartis en équipes, ont participé à des ateliers articulés autour des différents domaines d'apprentissage : langue orale, anglais, mathématiques, vocabulaire, arts visuels...

DES COCOTTES À L'ECOLE OU QUI DE L'ŒUF OU LA POULE ...?

Vendredi 19 mai, parents et enfants de l'école Jules Ferry de Malancourt ont été conviés à l'inauguration du **poulailler pédagogique** installé au sein de l'école.

Le poulailler facilitera l'étude des différents thèmes inscrits au programme scolaire comme la biologie de cet animal, son cycle de vie. Il permettra aussi aux enfants d'observer l'évolution des poussins tout en prenant soin des gallinacés ! Bref un programme de petit fermier en herbe rendu possible par l'implication des parents d'élèves qui s'en occupent au quotidien.

C'est pourquoi, Mme Boffo, la directrice, entourée de l'ensemble de l'équipe éducative et des élus, a dirigé ses remerciements appuyés vers l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pour la mise en œuvre de ce projet d'école, qui est devenu le projet du village tout entier !

RENDEZ-VOUS EN SEPTREMBRE

La municipalité, les associations de Malancourt-la-Montagne aidées par l'association Amnéville Festivités donnent rendez-vous aux Malancourtois pour la 3ème édition de « **Malancourt en Fête** » **le samedi 2 septembre 2017** de 18h à 23h à la salle Orchidée.

La grande fête du village, réunira tous les atouts pour en faire un grand moment de gaité : ambiances champêtres mêlant subtilement musique, danses, grillades et jeux divers pour petits et grands... sans oublier le magnifique feu d'artifices.

ETAT CIVIL

Ils ont souri à la vie

de novembre 2016 à mai 2017

- CZAPKA Julian Jackson, le 14 novembre
- GRAZIOSI Adam, Henri, Roland, Mario, le 28 novembre
- ZELL Emma Marie, le 30 novembre
- COELHO DE CARVALHO Mia, le 06 décembre
- LOUART Ava, le 09 décembre
- MALEK Noah, le 09 décembre
- KONTZLER Louis, Jerzy, le 11 décembre
- WINCKEL Noéline, le 13 décembre
- FERNANDEZ Riyad, le 22 décembre
- DA ASSUNCAO Tiago, Stéphane, Antonio, le 23 décembre
- SUZZI Angelina, le 25 décembre
- THIEBLEMONT-LAMBERT Alice, le 27 décembre
- LAISNEY KAYSER Elyne, Danièle, Claude, le 1er janvier
- THOMAS SALIS Flavio, Jacky, Lussorio, le 05 janvier
- TUMMINELLI Lydia, le 05 janvier
- THIRIET Gemma, Murielle, Marie, le 11 janvier
- RAPP Louka, le 12 janvier
- BUZEA TRAN-TAO Lune, Minh-Tâm, le 07 février
- MECHERI Ismaël, Djilali, Miloud, le 07 février
- BEN HAMMOU Chahid, le 09 février
- DERREY Ethan & Evan, le 15 février
- DROITCOURT PALUMBO Gabriele, le 15 février
- PITRUZZELLA Nina, Carole, le 27 février
- LOUART Marie, Joséphine, Charlotte, le 15 mars
- RICIPUTO Sacha, le 15 mars
- SECCHI Mattia, le 21 mars
- VILLEMINOT Nathael, le 21 mars
- NION Gabin, le 23 mars
- LEROY Benjamin, Didier, Daniel, le 24 mars
- HIEGEL Liah, Dehbia, Valérie, Fabienne, le 30 mars
- KABAN Ibrahim, le 1er avril
- DISEURS Camélia, Marie, Hope, le 12 avril
- MEISENER Rafael, le 13 avril
- GRAYAA Cmélia, le 23 avril
- OUACHAOU Jessym, le 25 avril
- DERISBOURG Margot, le 29 avril
- HAOUES MAIER Nina, Juana, le 02 mai
- MALIM Marwann, le 03 mai
- BARBERIO Benedetto, le 07 mai
- BOURGEOIS Jazz, Iris, le 10 mai
- BAUMANN Emma, le 11 mai
- FLEIG HOLBE Elina Rose -Marie, le 16 mai

« Vivre la naissance d'un enfant est notre chance la plus accessible de saisir le sens du mot miracle »

(Paul Carvel)

Ils se sont dit oui

de novembre 2016 à mai 2017

• WITZMANN Sarah & BONADDIO Sébastien, le 10 décembre
• BELLONI Carole & HALTÉ Alain, le 28 janvier
• ATILANO Julieta & ALVES Rui, le 14 février
• WEHRLE Sophie & VACCARO Franck, le 18 février
• SOBOLEWSKI Gaëlle & BARBICHE Christophe, le 18 février
• HJIAJ Sabrine & RAVASIO Damien, le 25 mars
• DETEVE Séverine & IBBA Pascal, le 18 avril
• SCHULER Johana & KOHLHAYER Matthew, le 06 mai
• LATRACH Ghizlane & KADA Jaoued, le 06 mai
• BERNARDINI Jennifer & DROUET Raphaël, le 20 mai
• HOLLE Justine & GENTNER Benjamin, le 26 mai

• NOCES DE DIAMANT - 60 ans de mariage
Monsieur et Madame OTERO BLANCO
Date du mariage : 07.02.1957

• NOCES D'OR – 50 ans de mariage
Monsieur et Madame SIMONTÉ
Date du mariage : 18.02.1967

AMNÉVILLE CONNECTÉE

Désormais, il est possible de demander des copies d'actes d'état-civil en ligne via le site Internet d'Amnéville grâce aux fonctionnalités proposées qui facilitent les démarches et font gagner du temps.

Rendez-vous sur **www.amneville-les-thermes.com**, rubrique « vie pratique », onglet « démarches administratives » : un formulaire simplifié sera à compléter et envoyer d'un simple clic !

Ils nous ont quittés

de novembre 2016 à mai 2017

- LEBRUN Justin, le 03 novembre
- MASSON Arlette, le 04 novembre
- VIDÉMONT Désiré, le 11 novembre
- WAGNER André, le 11 novembre
- GILLON Patrick, le 12 novembre
- SEEHAFER Ginette, le 15 novembre
- LEININGER Berthe, le 20 novembre
- TARONT Patrick, le 23 novembre
- GRADASSI Anne, le 1er décembre
- BORRI Charlotte, le 03 décembre
- KEHL Alfred, le 05 décembre
- BECKER Aline, le 05 décembre
- STELMACZONOK Albert, le 06 décembre
- RUDEZ François, le 11 décembre
- CARIUS Willy, le 12 décembre
- CAMMARERI Domenico, le 12 décembre
- FANARA Antonio, le 13 décembre
- LOUTZ Julien, le 14 décembre
- FERLIK Georgette, le 15 décembre
- PILOTTO Jean Marie, le 15 décembre
- BELLOT Ferdinand André, le 16 décembre
- IGEL Christiane, le 16 décembre
- OURY Louis, le 16 décembre
- JOFFIN Liliane, le 18 décembre
- OSAJDA Huguette, le 21 décembre
- GUEBEL Ursule, le 23 décembre
- VOUAUX Hélène, le 25 décembre
- ARQUIN Lucie, le 29 décembre
- HALVICK Roger, le 30 décembre
- CITTERIO Marie, le 06 janvier
- WESOLY Robert, le 12 janvier
- REUTENAUER Hélène, le 19 janvier
- ANDRES Marcel, le 22 janvier
- FLECK André, le 24 janvier
- NIEFER Marie, le 26 janvier
- GESQUIÈRE Denise, le 30 janvier
- BABILON Marie, le 02 février
- BECKER Lucien, le 02 février
- SCHIEL Ilse, le 03 février
- RACH Roland, le 06 février
- HENRY Roger, le 06 février
- LAVALL Patrick, le 10 février
- CLÉMENT Monique, le 10 février
- WEBER Jean-Marie, le 21 février
- DANNENHOFFER Anne, le 22 février
- CARRABETTA Auguste, le 22 février
- SPECOGNA Pascal, le 24 février
- ASSENBAUM Auguste, le 25 février
- THONY Simone, le 28 février
- KLEIN Irène, le 1er mars
- BEN ALI Mohamed, le 04 mars
- ROTHERMEL Marie-Louise, le 05 mars
- PICCIN Constantin, le 08 mars
- MEYER Jeannette, le 10 mars
- FLEURY Bernard, le 15 mars
- PIORICO Olga, le 17 mars
- STEPIEN Mieczyslaw, le 25 mars
- SCHNIEDERMANN Ursula, le 27 mars
- CASON Lydia Louise, le 28 mars
- SCHMELTER Jean-Claude, le 31 mars
- ROSSMARK Joffrey, le 09 avril
- PELINI Daniel, le 14 avril
- VIDAL Jacqueline, le 14 avril
- VENTURELLI Armand Jacques, le 15 avril
- GUYOT Marie Louise, le 18 avril
- MARTIN Willy, le 26 avril
- RICCIUTI Marino, le 27 avril
- PHILIPPI Marie Thérèse, le 30 avril
- PHILBOIS Pierre Paul, le 03 mai
- BORTOT Ernest, le 14 mai
- HEILMANN Odette, le 15 mai
- AMBROSETTI Francis, le 16 mai
- TADDEI Carolina, le 18 mai

" Tu n'es plus là où tu étais
mais tu es partout là où je suis"

(Victor Hugo)

3ème édition

Marche Gourmande

à Amnéville

Dimanche 17 septembre 2017

Bulletins d'inscriptions et règlement à retirer à :
- la Mairie d'Amnéville et Malancourt
- la salle Maurice Chevalier - 2 rue de Mondelange
- le site Internet www.amneville-les-thermes.com

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 08/09/2017

Amnéville LES THERMES

AMNEVILLE FESTIVITES

Conception : service communication Mairie d'Amnéville

AMNÉVILLE AG

N°11
DÉCEMBRE 2017

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITE DE VIE

Ville Amie

Famille Plus
VIVRE ENSEMBLE
DE BELLES EXPÉRIENCES

Amnéville
LES THERMES

Amnéville construit son réseau de chaleur
> page 8-9

*Le magazine d'information d'**Amnéville-les-Thermes***
*et de **Malancourt-la-Montagne***

ÉNERGIES & SERVICES VILLE AMNÉVILLE
VOUS INFORME

La construction du réseau de chaleur d'Amnéville nécessite d'importants travaux durant plusieurs mois. Afin d'organiser au mieux vos déplacements, votre régie met à votre disposition une carte des différentes phases du chantier.
Cette carte est mise à jour régulièrement, et consultable en flashant le QR code ci-contre, ou en vous rendant à l'adresse **www.es-amneville.fr/rdc/travaux.html**

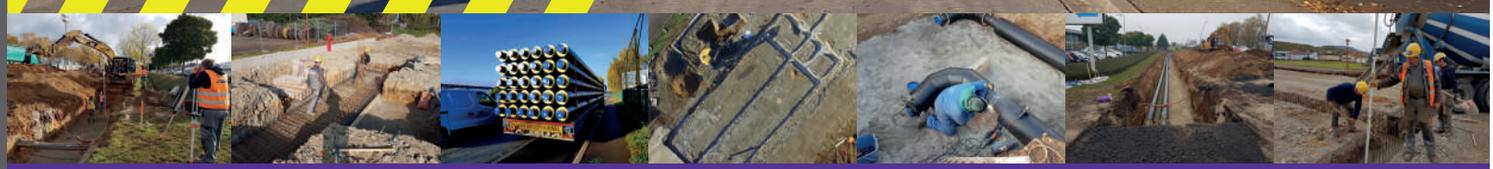

Comme chaque année depuis son lancement, l'offre BeIN Sports subit une augmentation tarifaire chez tous les opérateurs. Ainsi, nous vous informons qu'Énergies & Services ville d'Amnéville procèdera à cet ajustement à compter du **1er janvier 2018**.
Le tarif de votre abonnement au bouquet BeIN Sports passera **de 15 euros TTC/mois à 16 euros TTC/mois**. La tarification du décodeur restera inchangée.

AMNÉVILLE TÉLÉVISION

CANAL 32
pour les abonnés TV Énergies & Services

Parallèlement à son cycle infographique d'informations, votre Télévision Locale vous propose chaque jour **GRAND *ANGLE***, le magazine vidéo qui retrace l'actualité locale à travers des reportages.
La vie municipale, le sport, la culture, les loisirs, ou encore l'école sont autant de sujets qui sont traités avec les témoignages des acteurs de la ville.

HORAIRES DE DIFFUSION

GRAND ANGLE
du lundi au vendredi à
7h30, 10h, 12h30, 15h, 18h, 20h30 et 22h30

Ruelle Saint-Nicolas
57360 Amnéville
03 87 70 26 26
contact@amneville.tv
www.amneville.tv
facebook.com/amnevilletv
youtube.com/amnevilletv

ÉLECTRICITÉ - TRÈS HAUT DÉBIT 100% FIBRE OPTIQUE - RÉSEAU DE CHALEUR
ÉNERGIES & SERVICES VILLE D'AMNÉVILLE • Ruelle Saint Nicolas • 03 87 71 80 00 • www.es-amneville.fr

MOT DU MAIRE

Madame, monsieur, mes chers administrés,

L'année 2017 fut riche avec un réseau de chaleur qui s'inscrit dans notre politique de développement durable et augmente notre indépendance énergétique. Ce projet a été mis en exergue comme devant servir d'exemple par nos élus, l'Etat et la presse ce qui prouve la qualité de ce réseau qui apporte une plus-value importante à notre commune, grâce à l'investissement des membres de la régie municipale d'électricité et aux services techniques qui méritent d'être mis à l'honneur.

La participation citoyenne à Malancourt la Montagne témoigne de la solidarité de tous pour mettre en œuvre des mesures de vigilance, dans le respect de la vie privée de chacun et sans que quiconque ne soit exposé à un risque quelconque. Très bel exemple de mise en application des valeurs républicaines. Cette Fraternité fonctionnelle pourra susciter des vocations sur Amnéville.

Le nouveau conseil municipal des jeunes a été installé et ses élus sont impatients de travailler à l'amélioration de leur commune pour poursuivre les actions particulièrement riches de leurs aînés.

Le centre thermal et touristique s'est doté d'un outil unique en son genre qui regroupe toutes les collectivités et les acteurs majeurs accompagnés de la Caisse des Dépôts et Consignations. La SPL Destination Amnéville a, dès sa création, fait ses preuves en solutionnant les difficultés que connaissait la gestion du golf.

Elle œuvre à la rénovation du Site et à son essor afin de créer de l'emploi et développer l'activité économique dont les fruits profiteront à la commune qui perçoit près de 10 millions d'euros annuellement des établissements du centre de loisirs, alors que le coût d'entretien avoisine le million. Cela permet, par exemple, de financer nombre de services tels que le conservatoire ou la médiathèque, d'avoir des tarifs bas pour la cantine scolaire, de verser des subventions aux associations et de financer des travaux.

L'avenir de notre belle ville est intimement lié à celui du Site et son développement futur implique des retombées économiques importantes pour la commune.

Certes nos finances restent fragiles et contrariées par les politiques nationales de restrictions budgétaires mais nos efforts portent leurs fruits, grâce à votre soutien.

Les réunions publiques sont un temps d'échange, de débat et d'exercice de la démocratie qui nous enrichit mutuellement. Soyez remercié de votre participation.

Les nouveaux lotissements sont en cours d'aménagement et les terrains viabilisés seront livrés dès 2018, permettant d'embellir divers quartiers et d'accueillir de nouveaux habitants, toujours plus nombreux à vouloir nous rejoindre, tant l'attractivité de notre commune ne cesse de croître.

2018 s'annonce tout aussi intense et riche que l'année écoulée. L'équipe municipale est plus que jamais enthousiaste et déterminée à faire évoluer la ville, à la rendre toujours plus plaisante et épanouissante pour ses habitants.

Les élus de la majorité et le personnel municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018, et souhaitent qu'elle vous apporte nouveautés, sérénité et convivialité, vous garde en parfaite santé, au milieu de vos proches, enthousiaste face à un avenir qui s'annonce prometteur.

Eric MUNIER

Bulletin officiel de la ville d'Amnéville-les-Thermes n°11 - Hôtel de ville, 36 rue des Romains - 57360 AMNEVILLE
Tél : 03 87 71 22 22 - Fax : 03 87 71 13 87 - www.amneville-les-thermes.com - Email : mairie@amneville-les-thermes.com
Directeur de la publication : Eric MUNIER - **Rédacteur en chef** : Elisabeth HAACKE-RUDEZ - **Coordination de la rédaction** : Anne FABBRONI
Mise en page et graphisme : Jennifer BELLONI **Crédits photos :** Mairie d'Amnéville - SODEVAM - Républicain Lorrain - Jean PUCCIO
Tirages : 6000 exemplaires - **Impression** : Imprimerie L'HUILLIER

TOURISME

DESTINATION AMNÉVILLE : l'union fait la **force**!

Le Docteur Jean Kiffer a laissé à la ville d'Amnéville un héritage qu'il convient de préserver tant son impact touristique et économique sur la région est précieux : le centre thermal et touristique.

Mais seule, la ville d'Amnéville, faute de concours publics suffisants, n'est pas en capacité d'en assumer le plein développement.

Cependant même fort de ses 5 millions de visiteurs par an, le Centre thermal et touristique captive moins les grands décideurs privés. Le constat est sans appel : depuis près de 10 ans aucun investissement ne fut possible.

La solution est pourtant simple. La réussite du Centre thermal et touristique impacte toutes les collectivités territoriales de la vallée de l'Orne, des villes voisines sur lequel le complexe est construit, au département et à la région dont l'attractivité du complexe rejaillit sur l'économie locale. Avec ses1 600 emplois permanents et près de 2 500 en haute saison, le site est non seulement le **deuxième employeur de Moselle**, mais aussi un pôle économique au chiffre d'affaires direct de 175 M€ alimentant 650 M€ de retombées économiques pour la région.

C'est pourquoi il fallait convaincre toutes ces collectivités autour d'un projet commun en établissant une **synergie économique et territoriale collégiale**.

Amnéville s'est démarqué par ce processus unique en soi qui peut être qualifié d'historique. La région, le département, les villes de Rombas, Marange-Silvange et bientôt Hagondange, et les deux communautés de communes, la CCPOM et les Rives de Moselle, accompagnés de la caisse des dépôts et des acteurs majeurs du site s'unissent pour redynamiser cette pépite qu'est le Centre thermal et touristique.

La ville d'Amnéville peut s'enorgueillir d'avoir su rassembler toutes ces forces vives au sein de la Société Publique Locale, Destination Amnéville. **Et c'est unique en France !**

Véritable outil de gouvernance, la nouvelle société publique est avant tout un guichet unique agissant comme un facilitateur d'actions pour permettre aux investisseurs privés de venir prendre part au devenir de la station touristique. *« Avoir un organe unique, c'est la clé idéale pour trouver aisément des solutions, garantir aux investisseurs un soutien commun dans les projets qu'ils souhaitent développer sur Amnéville »*, explique Monsieur le Maire.

Dès janvier 2018, Destination Amnéville proposera de nouvelles stratégies de promotion, de développement et de mise en cohérence. Les aménagements de requalification urbaine envisagés vont permettre d'améliorer la circulation sur le site, de rénover les infrastructures, de créer un véritable cœur de site, de redonner une place aux piétons et aux déplacements doux. Les travaux devraient débuter au premier semestre 2018 et seront détaillés dans les prochains bulletins. Dans la ligne de mire, l'enfouissement de la ligne à haute tension, qui défigure le complexe, fait déjà l'objet d'études de faisabilité en lien avec RTE.

L'objectif est d'offrir au complexe touristique **un nouveau look plus actuel** afin d'optimiser l'attractivité permettant d'espérer des retombées économiques rapides avec 21 M€ d'investissement financés par la revente des terrains sur le site afin que cela n'impacte pas les finances communales et offre des solutions séduisantes d'investissement aux acteurs privés, et permettre de créer un millier d'emplois en dix ans.

La perspective finale est de s'éloigner de l'investissement public auquel la population souscrit par l'impôt pour se diriger vers l'investissement privé et que le complexe thermal et touristique puisse prospérer et conserver son **caractère unique** dont les Amnévillois et les Malancourtois sont si fiers à juste titre depuis 40 ans.

URBANISME

NOUVEAU LOTISSEMENT du Stade de la Cimenterie

Dans la suite des tournées de quartiers à la rencontre des administrés, la municipalité a réuni en octobre dernier les habitants du quartier dit de La Cimenterie pour faire connaître et échanger sur les projets d'urbanisme du quartier.
Parce-que la vitalité d'une commune se mesure à la capacité à accueillir de nouveaux habitants et à développer son territoire urbanisé, le projet de lotissement du Stade de la Cimenterie s'inscrit naturellement dans cette dynamique, avec un **ensemble immobilier** constitué de 44 logements qui devrait voir le jour prochainement.

Cette réalisation sera mise en œuvre par la SODEVAM, le concessionnaire partenaire de la commune. Composé de 2 ensembles résidentiels de 20 appartements, de 14 maisons individuelles de 4 ares environ chacune et de 10 maisons jumelées, ce nouveau lotissement occupera l'espace de l'ancien stade de la cimenterie aujourd'hui inutilisable, ne correspondant plus aux normes de fonctionnement d'un établissement sportif.

Le programme de requalification urbaine du quartier prévu dans le cadre de ce nouvel aménagement foncier apporte une véritable valeur ajoutée à la commune. La ville vise à assurer un développement maîtrisé et harmonieux de l'offre d'habitat pour accompagner l'essor de la population tout en réalisant un urbanisme inscrit dans une logique de développement durable, de préservation et de mise en valeur de l'environnement.

Dans un cadre de vie recherché, ce nouveau quartier constituera un lotissement bien intégré dans la zone, à taille humaine, proche des infrastructures communales.

Par sa qualité architecturale, par ses infrastructures créées comme l'aire de jeux, le parking de 9 places attenant et la réhabilitation de huit garages sur le secteur, par sa gestion intégrée des eaux pluviales, le lotissement séduit un grand nombre de futurs acquéreurs à en juger de la rapidité de la commercialisation des parcelles. Preuve s'il en est qu'Amnéville reste bien placée au classement des villes dont la **qualité de vie attire toujours davantage** de nouveaux habitants.

Lotissement du stade de la Cimenterie

Sodevam

Pour anticiper la naissance du lotissement et rassurer les riverains quant à la problématique de la circulation de véhicules supplémentaires envisagés, surtout dans des zones exiguës, la municipalité a entrepris dès l'automne de **redessiner** pour un montant de 120 000 € **le rond-point des coteaux du soleil**, dont les dessertes initiales étaient fortement accidentogènes.

L'accès depuis la rue des terrasses du soleil est modifié et sécurisé, plus incurvé pour éviter une conjonction trop droite avec la descente depuis Snowhall et obliger les automobilistes à réduire leur vitesse.

Agrémenté d'un espace paysager, d'emplacements de parkings supplémentaires, le nouveau dessin du rond-point satisfait tant les riverains, les visiteurs du complexe que les résidents de la Villa Amarelli.

Toujours dans une même perspective de répondre à l'essor de la population, d'aménager les terrains en friche de la commune et de bénéficier du retour des cessions de parcelles, la municipalité a entrepris également **l'extension du lotissement des coteaux du soleil**. Sur le plateau de Snowhall et en contrebas des contreforts paysagés, 78 logements dont 43 maisons individuelles verront bientôt le jour.

Fort du permis d'aménager existant, la distribution des parcelles sera vite close. L'aménagement du lotissement dont toutes les contraintes principales ont été levées, comme les dessertes redessinées entre les parcelles en dénivelé important et l'agencement paysager du talus, constitue un atout supplémentaire pour la qualité de vie dont Amnéville est synonyme.

Les Amnévillois peuvent apprécier leur chance d'habiter une ville dont l'attractivité est sans faille, mesurable à chaque création de lotissement, tant la demande est forte pour pouvoir s'y installer.

Lotissement « extension des coteaux du Soleil »

DÉVELOPPEMENT DURABLE

CRÉATION DU RÉSEAU DE CHALEUR
le pari de la **transition énergétique**

L'imposant projet que la régie municipale d'électricité a proposé à la municipalité pour faire entrer Amnéville dans l'ère actuelle de la transition énergétique, prend forme depuis cet automne : la création d'une chaufferie biomasse ouvre de nouvelles perspectives à la ville, notamment celles du **développement durable**.

Après l'attractivité du tourisme thermal que la ville a su s'approprier en une reconversion économique réussie, Amnéville décide désormais de poursuivre cette notion de mutation en créant, avec le concours de la régie municipale d'électricité, son réseau de chaleur utilisant le bois-énergie à la place d'une énergie fossile, générateurs de gaz à effets de serre. La municipalité en encourageant la réalisation d'une centrale énergétique envisage de réduire ses factures d'énergie en renforçant son indépendance énergétique face aux fluctuations tarifaires du gaz, du fioul, etc.

Le projet ambitieux, comme seule Amnéville est capable de concrétiser se traduit par l'installation d'une chaufferie centrale, qui verra définitivement le jour à la fin du printemps prochain sur la ZAC Sirius. Equipée de 2 chaudières biomasses, capables d'alimenter un réseau de 7km reliant sur l'ensemble du territoire 23 bâtiments communaux, y compris sur le complexe thermal, le réseau couvre 85% de la demande en énergie renouvelable.

Parce qu'il correspond aux préoccupations écologiques actuelles, le projet a su trouver un soutien financier auprès de l'Agence De l'Environnement et de la Maitrise d'Energie (ADEME) qui apporte plus de 4 400 000 € auxquels s'ajoutent 850 000 € de fond européens, réduisant ainsi considérablement le poids financier des 8 150 000 € HT nécessaires à sa création.

Le 6 octobre dernier, lors de la **pose de la 1ère pierre de la chaufferie biomasse**, M. Carton, sous-préfet de Moselle a qualifié le projet *« d'exemplaire »*. Mme Tribout, conseillère régionale, a quant à elle parlé *« de vitrine indispensable pour le Grand Est, une vitrine à imiter »*.

Ce dessein écologique a également été reconnu et récompensé par l'obtention du **premier prix de l'initiative** dans la catégorie « Avenir » lors de la cérémonie des Lauriers des Collectivités locales organisée par le Républicain Lorrain le 24 octobre dernier. Cérémonie co-présentée par Louis Bodin, illustre présentateur météo, fortement engagé dans la problématique du réchauffement climatique qui a salué le projet amnévillois résolument inscrit dans la transition énergétique.

Techniquement parlant, en utilisant les bois prélevés dans un rayon d'environ 20km autour de la ville, notamment le bois de Coulange, favorisant ainsi les circuits courts, la centrale biomasse va brûler les plaquettes forestières et ainsi chauffer l'eau qui parcourt le réseau. Le bilan carbone est neutre car la combustion restitue autant de CO_2 que le bois en a absorbé tout au long de sa croissance, économisant le rejet dans l'atmosphère de l'équivalent de 4 600 tonnes de CO_2.

7 500 tonnes de bois seront nécessaires chaque année pour chauffer l'eau du réseau à 95°C.

Pour alimenter les **23 bâtiments** administratifs, sportifs, culturels ou scolaires de la commune, le Pôle Thermal, le collège ou encore les immeubles de Moselis, la construction d'un véritable serpentin de 7 km de canalisations est à réaliser.

Pour répondre aux exigences de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), la chaufferie entre dans la catégorie des installations classées, elle comprend des dispositifs très performants qui lui permettent de répondre à un niveau d'exigence accrue pour la protection de l'environnement, notamment en matière de traitements des rejets de fumées ou acoustiques.

Les travaux se déroulent en plusieurs phases de novembre 2017 à juin 2018, en prenant soin de réduire au maximum les désagréments aux riverains. Des déviations seront mises en place pour faciliter la circulation de chacun. L'ensemble des chantiers sera sécurisé par une signalétique appropriée.

La municipalité et la régie municipale d'électricité mettent tout en œuvre pour réduire au maximum les nuisances occasionnées par les travaux. Il convient à chacun de prendre patience car dès la fin du printemps, non seulement les travaux seront achevés mais Amnéville aura accroché à son blason un nouvel étendard, celui **d'une transition énergétique réussie.**

Amnéville, lauréat de la transition énergétique

« Source Le Républicain Lorrain »

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX*

- du 2 janvier 2018 au 16 mars 2018 pour la rue Clémenceau,
- du 05 février au 23 mars 2018 pour la place Rau
- du 19 février au 09 mars 2018 pour la rue Anatole France
- du 26 février au 09 mars 2018 pour le quartier Moselis
- du 05 mars au 20 avril 2018 pour la rue des romains
- du 12 mars au 30 mars 2018 pour la rue de l'usine
- du 02 avril au 13 avril 2018 pour la rue Charles Péguy
- du 16 avril au 27 avril 2018 pour la rue Gavriloff

*sous réserve de modifications

ENVIRONNEMENT

GESTION DES **BIODÉCHETS**
rien ne se perd...tout se **transforme**

Dans une perspective de prise de conscience écologique et dans le cadre de la modernisation du service de collecte et de traitement des déchets ménagers, Amnéville a été retenue comme ville « pilote » par la CCPOM pour intégrer durant une année le programme d'une collecte séparée des **biodéchets** en point d'apport volontaire.

Les biodéchets se constituent de déchets alimentaires (restes de repas, épluchures…) et de tous les déchets biodégradables, comme les petits déchets verts, les mouchoirs en papier et essuie-tout… ils représentent plus de 30% de nos déchets ménagers. En participant à leur collecte, chacun adopte un geste responsable d'éco-citoyen qui vise à réduire les déchets ménagers, à valoriser le tri sélectif. Cette collecte en point d'apport volontaire permet également une rationalisation économique et évite d'ajouter une tournée de collecte ainsi que des équipements individuels supplémentaires.

En novembre et décembre, des éco-conseillers se sont déplacés, en porte à porte, pour présenter l'action à chaque citoyen et distribuer le matériel de tri indispensable pour une efficacité optimale (bioseau, sac en papier kraft et une carte magnétique donnant accès aux différents points de collecte).

Des stands de permanences sur la place F. Rau ainsi qu'une réunion d'information se sont déroulés pour compléter l'information.

14 conteneurs appelés « tubes » à biodéchets sont, ou seront à terme, implantés pour pouvoir commencer la collecte dès décembre :
- rue du Maréchal Koenig
- stade de la cimenterie
- avenue du bataillon Bigeard
- chemin des terrasses du soleil
- rue des zodiaques
- rue Général De Gaulle
- rue Maréchal Lyautey
- rue Gabriel Peri
- rue de la vieille ferme
- rue Roland Gavriloff
- rue de la gare
- salle Maurice Chevalier
- rue de la paix
- rue des hauts fourneaux

Cette expérimentation ne verra pas de changement dans les plannings de collectes actuels.

Avec la création de la chaufferie biomasse et maintenant la collecte des biodéchets, Amnéville souhaite s'inscrire comme **précurseur dans la mise en œuvre des prescriptions de la loi sur la transition énergétique**.

VIE CITOYENNE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
18 **nouveaux conseillers**!

C'est lors de la journée internationale des droits de l'enfant que le conseil municipal des jeunes, mandat 2017-2020, a pris ses fonctions en présence de Monsieur le Maire, de Mme Lombardi, adjointe déléguée à la vie citoyenne, de tous les adjoints, d'élus et des familles des jeunes conseillers, ce lundi 20 novembre.

Pour leur premier conseil municipal, sous la présidence du maire, les 18 nouveaux jeunes conseillers municipaux ont pris connaissance des nouvelles missions qui leur incombent et qui résultent de leurs engagements. Agés de 9 à 16 ans, tous arborent une **motivation franche et déterminée** avec des projets bien définis qu'ils souhaitent voir se concrétiser pendant leur mandat. « Un skate parc indoor, une librairie ou une BDthèque, un jardin partagé, une salle de rencontre, des ateliers de rencontre intergénérationnelle… ». Des idées à foison auxquelles Monsieur le Maire a répondu « qu'on ne s'interdit rien, mais que tout projet devra être étudié, argumenté pour pouvoir être proposé au conseil municipal afin qu'il en délibère. Et c'est là tout votre travail en tant que conseiller des jeunes ! ».

Portant fièrement leur écharpe tricolore, et tout comme leurs prédécesseurs dont certains ont voulu continuer l'aventure comme tuteurs, les jeunes élus ont immédiatement voulu se mettre à la tâche en se répartissant dans trois commissions de travail : aménagement, cadre de vie et développement durable; sports, loisirs et culture ; vivre ensemble et solidarité.

Monsieur le Maire a souligné que les 18 élus « devront agir pour le bien des jeunes amnévillois et malancourtois. Ils sont leur porte-parole comme ils s'y sont engagés lors de leur campagne », à l'issue de laquelle les 16 et 17 novembre dernier, ont été élus :

au collège, **MALNATI Ana, BENALOUACHE Léna, LEROND Léa, BIENAIME Tiphaine, BALDO Anna, COLSON Eloïse, SCHMITT Arthur, SCHOUMACHER Yann, DURANTE Mathias, SPITALAR Loris, BECHIRI Rihan, DIDIER Maxel,**
à l'école Charles Péguy, **BURGARD Maéva, WAVRIN Leny**,
à l'école du parc, **MICHALAK Morgane, CASA Enzo**
à l'école Jules Ferry, **ESTOREZ Séléna, GAILLARD Louis**

Outil de démocratie participative et d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif, le conseil municipal des jeunes apporte aux jeunes administrés une connaissance de la vie locale et des institutions.
Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour travailler sur des **projets dans un intérêt commun** et où chacun fait l'apprentissage de la citoyenneté !

RETOUR EN IMAGES

Les anciens au firmament

Comme chaque année, la municipalité a organisé avec l'expérience de Amnéville Festivités le traditionnel banquet des anciens où plus de 800 personnes se sont retrouvées au Galaxie pour partager repas festif, danses multiples et variées et bonne humeur ! A cette occasion, Madame Aline VECRIN et Monsieur André PIERRAT, âgés tous les deux de 98 ans et domiciliés à la Villa Amarelli, ont été mis à l'honneur par Monsieur le Maire et chaleureusement applaudis par leurs congénères.

© crédit photos : Jean PUCCIO

La visite de St Nicolas

Le patron des écoliers a commencé sa visite en ville par rencontrer les enfants des écoles d'Amnéville et de Malancourt pour leur distribuer des friandises et des bisous.

La Petite Ecole

La Cimenterie

Clemenceau

Ile aux enfants

Charles Péguy

Jules Ferry

La Forêt

Le Parc

C.C.A.S

LE CCAS EN **ACTION** : la **solidarité au quotidien** !

Porteur du projet social municipal, le CCAS intervient en direction de tous les Amnévillois(es) et Malancourtois(es) en difficulté, contribue à la lutte contre les facteurs d'exclusion et au maintien de la cohésion sociale. Cette mission est menée dans le cadre d'une approche globale, partenariale, de proximité en mettant à disposition du public un personnel qualifié, capable d'analyser les situations les plus complexes et de favoriser l'accès aux droits des personnes qui en sont le plus éloignées. L'équipe municipale privilégie le soutien et l'accompagnement social tant individuel que collectif. Le centre social est un lieu d'initiatives et de construction de réponses adaptées aux réalités et aux attentes du public.

ACCUEILLIR,
« écouter, informer, conseiller, orienter, accompagner, soutenir, ... »

Quelques chiffres de ce lieu d'initiatives et de construction de réponses adaptées aux réalités et attentes du public…

Aide facultative : 294 suivis *	Accueil du public : plus de 6200 sollicitations
Aide légale : 48 instructions	CCAS Mobile : 67 interventions
Allocation aux personnes handicapées : 26 octrois mensuels pour une durée d'un an révisables *	Plan d'alerte et d'urgence municipal (canicule et grand froid) : 82 inscriptions depuis 2004
Allocation veuvage : 28 bénéficiaires d'une assistance durant trois mois *	Economie d'énergie : kit de 5 ampoules led : 61 distributions en 2017 *
Logements sociaux : 1415 logements répartis entre 5 bailleurs sociaux	Domiciliation : gestion de 212 courriers pour 6 personnes sans domicile stable en 2017

(* selon critères d'attribution)

RÉTROSPECTIVE 2017

> SENIORS <

GOÛTER DU MAIRE

La municipalité a confié au CCAS la gestion et le suivi du goûter mensuel offert aux administrés à partir de 65 ans. Au cours de cette année, dix rendez-vous ont été organisés à la salle M. Chevalier pour les Amnévillois(es) et à la salle abbé Hemmer pour les Malancourtois(es). 2757 collations ont été servies lors de ces rencontres festives rythmées par diverses animations impulsées par le CCAS.

SEMAINE BLEUE

Six ateliers de découverte de l'activité physique ont été réalisés en novembre et décembre afin de permettre aux seniors d'être à l'écoute de leur corps et de ressentir les effets bénéfiques d'une pratique physique régulière.

SANTÉ

Comment bien manger, en se faisant plaisir et sans oublier la convivialité? Tel était le sujet qui a été traité par les participants à l'action de santé réalisée courant mai et juin en partenariat avec l'association LABEL VIE.

Journée de loisirs

L'opération s'est scindée en deux manifestations qui se sont déroulées les lundi 26 et mardi 27 juin 2017. 330 seniors ont découvert en matinée le Musée des Œuvres de Jaumont à Malancourt-la-Montagne puis se sont rendus au Seven Casino et ont bénéficié d'un repas dansant.

Rencontre

A l'occasion des fêtes de fin d'année, une visite a été organisée dans les maisons de retraite de la localité. Au cours de ces chaleureuses rencontres, les élus ont le plaisir de retrouver les 154 résidents entourés de leurs familles ainsi que de leurs amis et ont offert à nos aînés la traditionnelle boîte de chocolats.

Voyage

En collaboration avec l'ANCV et la CARSAT, 59 personnes ont participé au voyage organisé du 9 au 16 septembre 2017 au village vacances «Cap Océan» à Seignosse. Pour 2018, le lieu de villégiature choisi est la Corse. Ce voyage se déroulera du 6 au 13 octobre 2018 à l'hôtel Joseph Charles situé à l'Ile Rousse.

CCAS mobile

Se déplace à domicile depuis le 1er mars 2017, propose un accompagnement personnalisé en étroite collaboration avec le Conseil des Seniors pour l'instruction des dossiers administratifs et assure le relais auprès des divers partenaires.

> HANDICAP <

Semaine du handicap

De nombreuses animations ont été organisées du 24 au 29 avril afin de susciter des réflexions autour des problématiques liées au handicap comme les discriminations, l'intégration économique, sociale et citoyenne avec une attention particulière portée à la question de l'accessibilité par des opérations de mises en situation. 671 élèves des établissements scolaires de la localité ont participé à divers ateliers de sensibilisation. La ville espère favoriser les liens entre les associations dédiées, les structures d'accueil et les établissements sportifs car force est de constater que les temps de rencontre permettent à des projets de naître, à des barrières de s'effacer et à des regards de s'illuminer.

> SANTÉ <

Vaccination anti grippale

Cette année, 400 vaccins ont été administrés pour la 21ème campagne grâce au concours gracieux des médecins et *des infirmières bénévoles d'Amnéville et de Malancourt la Montagne*. Cette opération s'inscrit dans le cadre des actions de prévention organisées dans le domaine de la santé maintenues et confortées par l'équipe municipale. Elle est basée sur le principe du volontariat par l'inscription des administrés auprès du service social communal. Elle s'adresse aux personnes dont l'âge se situe entre 15 et 65 ans et se déroule en principe le troisième mercredi du mois d'octobre de chaque année à Amnéville et à partir du lendemain à Malancourt-la-Montagne.

Octobre rose

La ville s'est parée de rose pour ce mois consacré à la prévention du cancer du sein. Des fanions et des décorations ont orné diverses rues amnévilloises et malancourtoises. En partenariat avec l'association des Dames de Cœur, l'école Zen Shiatsu Do et Amodemaces, le public a découvert, grâce au concours gracieux de professionnels, des ateliers de naturopathie, de kinésiologie, de réflexologie, des massages assis, de la méditation en pleine conscience, des séances de découverte du shiatsu et des conférences sur la nutrition. Le conservatoire de musique a cadencé la marche symbolique à différents points du parcours. Une collation offerte à tous les participants a clôturé cette journée de mobilisation.

> MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNÉE <

Noël

100 contributions ont été allouées sous forme de bons vestimentaires pour Noël aux personnes handicapées à partir de 16 ans sous réserve de répondre aux conditions.

Colis de noël

Afin d'offrir un Noël décent et chaleureux aux plus démunis, 20 colis alimentaires composés de divers produits représentatifs de la fête de Noël ont été distribués à des personnes en situation de précarité répondant aux conditions d'octroi applicable à cette opération.

Surprise de noël

Pour la quatrième année consécutive, une surprise de Noël a été offerte à l'ensemble des enfants scolarisés dans la localité. 1087 élèves des écoles maternelles et primaires d'Amnéville et de Malancourt-la-Montagne ont assisté à un spectacle musical sur le thème de Noël à l'Espace Jean Kiffer et 496 collégiens ont bénéficié d'un objet high tech qui leur a été remis par l'équipe municipale le samedi 23 décembre 2017 salle des mariages.

Arbre de noël

Le traditionnel arbre de Noël a réuni 58 enfants qui ont bénéficié d'un après-midi festif. Entre le Père Noël qui a distribué des cadeaux et des friandises aux enfants, l'animation musicale et le goûter, il va s'en dire que petits et grands ont passé un excellent moment convivial où la magie de Noël a pris tout son sens.

Le CCAS vous accueille du lundi au vendredi de 9 H 00 à 11 H 30 et de 14 H 00 à 16 H 00.
C.C.A.S. 19, rue Principale – 03.87.71.01.91 – ccas@amneville-les-thermes.com –

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin! »

MALANCOURT-LA-MONTAGNE

SIGNATURE de la convention de participation citoyenne

Jeudi 23 novembre, la première convention de « **participation citoyenne** » a été signée en Mairie en présence de Danielle Tatoyan, représentant le Préfet de la Moselle, du Commandant Michel Fourrier et du Capitaine Marcellin Vaz du Commissariat d'Hagondange, des élus, de la Police Municipale et des référents volontaires.

Monsieur le Maire, dans son discours, a souligné la **mobilisation des Malancourtois** qui ont répondu favorablement à l'initiative de Jean-Denis Totti, conseiller municipal, désireux *« de créer un réseau de voisins agissant tels des relais entre les habitants et la police pour alerter de tout fait inhabituel dans le quartier. Il ne s'agit pas de se substituer à l'action de la police, mais d'organiser des actions de prévention pour lutter plus particulièrement contre les vols et les dégradations. La priorité et l'intérêt majeur de cette convention, c'est de développer la solidarité, et l'entraide, c'est une démarche citoyenne essentielle. »*

Les référents volontaires identifiés par le maire, connus des habitants pour leur fiabilité et leur disponibilité, sont Mmes Claudine Giuliotti et Catherine Hirsch, et MM Raymond Reppert et Jean-Denis Totti qui agissent dans le respect de la vie privée et d'une charte déontologique.

La démarche de participation citoyenne consiste à **sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement**. La connaissance par la population de son territoire, et par conséquent des phénomènes susceptibles de s'y produire, permet de développer un mode d'action posé sur la prévention, la proximité et donc le lien social. Il s'agit de développer un réseau de solidarité de voisinage, de rassurer la population, d'améliorer la réactivité des forces de police contre la délinquance d'appropriation.

Ainsi, chaque Malancourtois pourra signaler auprès des référents tout événement inhabituel comme des personnes ou des véhicules se déplaçant lentement ou semblant observer, des activités chez des voisins absents, des coups de sonnette ou des cailloux dans les volets, une alarme persistante chez un voisin… Une information complète a été distribuée dans les boîtes aux lettres des Malancourtois précisant les coordonnées des référents et les interventions à signaler.

Une signalétique a été mise en place pour informer les personnes mal intentionnées qu'elles pénètrent dans un secteur où les habitants sont vigilants et sont réactifs pour alerter les forces de sécurité.

Mme Tatoyan a apprécié la démarche de participation citoyenne car c'est un **signe d'optimisme**, mettant en avant les valeurs de la République. La sécurité, la tranquillité publique dont le maire est garant, étant un droit pour tous les citoyens, elle se félicite de l'excellent état d'esprit qu'il y a dans la commune, où les habitants font preuve d'énergie pour le mettre au service des autres, au service de l'intérêt général.

Rachel ARNOULD-RIVATO, Patrick HELART, Eric VILLEBRUN
Conseillers municipaux du groupe d'opposition ***« Ensemble pour la Transparence »***

Chers Amnévillois (ses) et Malancourtois (ses),

Nous voyons notre ville évoluée à grand pas vers la modernité: réseau de chaleur avec la mise en place de la chaufferie biomasse de grande envergure, traitement des bio déchets comprenant la participation de chacun d'entre vous, protocole de sécurité grâce à l'adhésion d'habitants volontaires, récompense pour notre ville aux lauriers des collectivités, requalification de la zone d'habitation du quartier de la cimenterie permettant la création de logement. La liste des efforts menés par les habitants en coopération avec la municipalité est longue. Le plus beau résultat s'est concrétisé par la constitution de la société publique locale Destination Amnéville, soutenue par la communauté de commune, le département et la région. Même si beaucoup de travail est à venir, cet outil est destiné à valoriser notre plus bel héritage laissé par le Docteur Jean Kiffer, le centre de loisirs qui est aussi le deuxième employeur de la Moselle et qui attire de plus en plus de visiteurs chaque année.
Aussi, pour nous, il est inutile de perdre du temps en vain règlement de compte individualistes et calculateurs. Nous avons été élus pour faire preuve de maturité et être au service de tous. Ce qui suppose favoriser l'intérêt général. Toutefois, tout est sujet à amélioration et c'est bien par le biais des diverses rencontres municipales avec les amnévillois (ses) et Malancourtois (ses) que la vision d'Amnéville et de Malancourt pourra aboutir à une satisfaction générale. Nous sommes ainsi persuadés que la ville ne peut évoluer sans échanges plus constructifs (comme par exemple les réunions de quartier) qu'ils soient adressés aux habitants comme aux associations pour une interaction plus ambitieuse pour notre communauté.
Aussi, nous vous adressons pour cette nouvelle année 2018, nos plus vifs souhaits de bonheur, santé et réussite tant personnelle que professionnelle.

Vos conseillers municipaux et conseillère communautaire n'appartenant pas à la majorité:
Arnould Rachel, Hélart Patrick, Villebrun Eric

Xavier DIEUDONNE, Patricia LAMM, Daniel SCHULTZ, Estelle FRANCK-DIEUDONNE
Conseillers municipaux du groupe d'opposition ***« Amnéville Debout »***

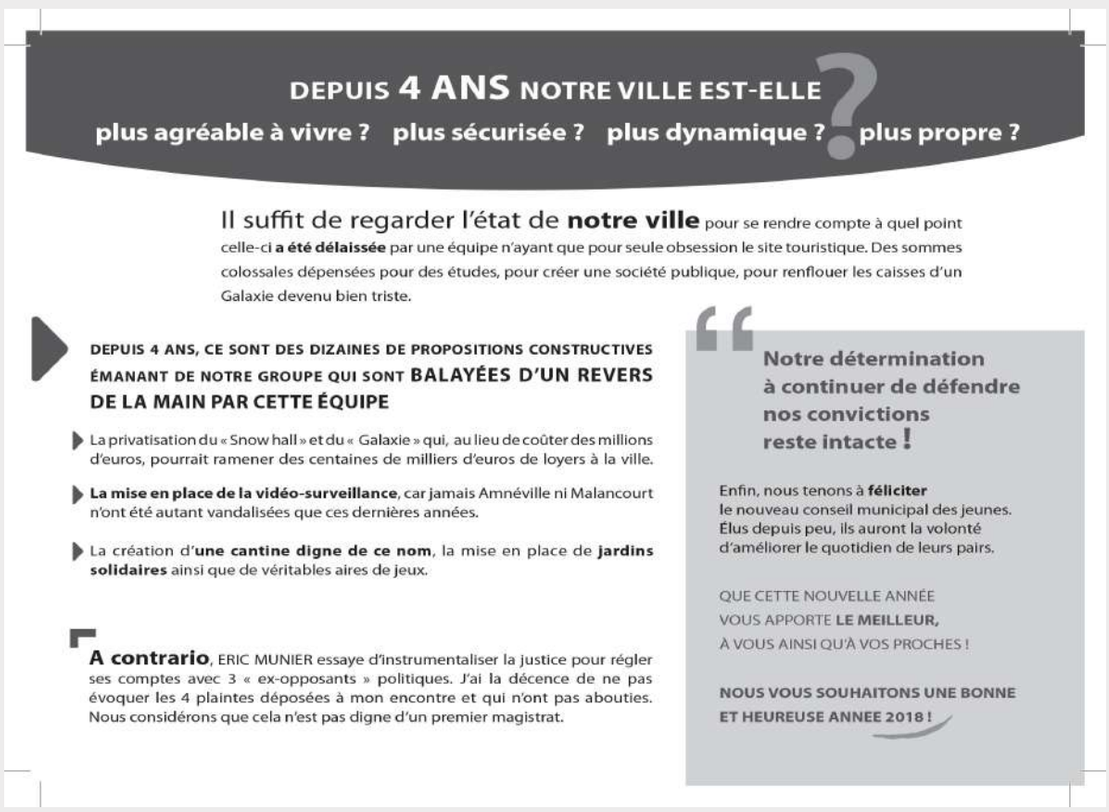

TRIBUNE

Cher(e)s Amnévillois(es), cher(e)s Malancourtois(es),

Au regard du rapport de la Cour Régionale des Comptes, nous avons eu l'occasion de vous dresser le constat alarmant sur la situation financière de la Ville qui s'est aggravée par le désengagement de l'Etat dans le fonctionnement des collectivités locales. Depuis 2014, c'est une perte sèche cumulée de 1,2 million €. Ce n'est pas anodin pour une commune si singulière comme la nôtre, avec un budget qui s'élève à 25 millions d'€.

Pour autant, l'équipe municipale majoritaire n'a jamais désarmé face à ces montagnes de difficultés et encore moins accordé d'importance aux critiques portées par le groupe d'opposition Amnéville Debout. Nous oeuvrons chaque jour pour que notre budget corrobore à nos réalités de recettes, la seule manière d'engager des dépenses. Notre travail de bon gestionnaire a été salué à maintes reprises par les instances de l'Etat, à commencer par le Préfet. C'est d'ailleurs dans cet état d'esprit que nous avons investi pour le modulaire accueillant la cantine scolaire et accompagné le projet de réseau de chaleur qui se développe aujourd'hui dans la ville, et qui sera une source d'économie demain !

Le développement du Centre Thermal et Touristique Dr Jean Kiffer, seule alternative pour la ville !

La Commune ne peut plus porter les infrastructures du Centre Thermal et Touristique à elle seule. C'est un modèle révolu! Nous avons relevé un formidable challenge en convainquant les Communes avoisinantes, les 2 Communautés de Communes, le Département, la Région et la Caisse des Dépôts et Consignations, à participer activement au projet de développement de notre pépite touristique. Ensemble, nous avons créé « Destination Amnéville », une Société Publique Locale dont la commune est majoritaire. Sa feuille de route est de faire fructifier l'héritage du Dr Kiffer avec la venue prochaine d'investisseurs privés. Le projet à 10 ans est de créer 1 000 emplois supplémentaires dont profiteront en premier lieu, les Amnévillois et Malancourtois. Et cela ne relève pas de l'utopie !

Mais la première raison de se préoccuper de l'avenir du Site est également d'assurer des retombées économiques récurrentes pour la ville. Ce sont 10 millions € de loyers et taxes qui chaque année, alimentent les caisses de la Commune. C'est 40 % de notre budget ! Notre devoir est de pérenniser cette manne financière pour enfin assurer, un avenir plus radieux pour les Amnévillois et Malancourtois. C'est un choix stratégique que nous assumons car il défend avant tout, l'intérêt général, la seule source d'énergie qui anime notre engagement à vos côtés.

Le groupe majoritaire Nouveauté Sérénité Convivialité vous remercie de votre confiance et vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

LA LÉGION D'HONNEUR à un Malancourtois!

« Source Le Républicain Lorrain »

Innocent DAL CORTIVO, ancien combattant, a reçu en juillet dernier la Rosette de la Légion d'honneur pour son parcours dévoué au service de la France.
Né en 1940 en Italie, arrivé à Roncourt en 1952 avec sa famille, il exerce un grand nombre de métier qui lui permet de s'intégrer dans la région. Aujourd'hui, heureux papy, il savoure sa retraite à Malancourt-la-Montagne.

C'est son action au sein du corps militaire qui lui veut les honneurs de la République. Naturalisé en 1958, il incorpore l'armée dès 1959. D'une campagne en Algérie, un acte de bravoure lui vaut l'obtention de la Croix de la valeur militaire. Plus tard, son courage sera à nouveau récompensé par une 2ème citation à l'Ordre du régiment. Promu Maréchal des logis, il quitte l'armée en 1962 et poursuit son action dans des associations patriotiques de la vallée de l'Orne où **son dévouement est reconnu par ses pairs**.

Toujours ému, M. Dal Cortivo est fier car « recevoir cette haute distinction pour moi, un italien ayant traversé les Alpes en 1952 pour devenir français, c'est gratifiant et çà fait chaud au cœur. J'ai une pensée pour mon père et pour toute ma famille ».

SPORT

Des **CHAMPIONS** et un **CHAMPIONNAT** de **renom** à Snowhall

La **FIS MASTERS CUP,** compétition réservée aux plus de 30 ans, a choisi le Snowhall d'Amnéville pour ouvrir la première des 15 étapes de la compétition de renommée internationale. Une première en France !

Orchestrée par le Ski Club Amnéville, avec le soutien de la commission Esprit Racing de la Fédération Française de Ski, le Snowhall et le concours de la ville, une telle organisation relève de **l'exploit** au vu des négociations à l'échelle mondiale indispensables pour accrocher Amnéville au tableau des compétitions. La qualité de la neige amnévilloise, est un véritable atout pour ces compétiteurs qui recherchent une dureté et une glisse sans faille.

Les 11 et 12 novembre dernier, Amnéville a accueilli 130 skieurs d'élite, dont 112 hommes et 18 femmes d'une vingtaine de nationalités différentes, qui se sont affrontés sur les 620 mètres de neige mosellane au sein de la piste indoor amnévilloise faisant du Snowhall le temps d'un weekend **la capitale mondiale** de la glisse. Beaucoup de compétiteurs européens, mais aussi quelques irréductibles de la République Dominicaine...

Au vu des descentes sur les deux circuits de slalom mis en place spécialement pour ces skieurs d'une autre génération, il était difficile d'imaginer que certains skieurs sous leurs combinaisons colorés étaient âgés de 81 ans ! Preuve que la neige est peut être un **secret de la longévité et source de jouvence !**
Très prisée par les skieurs qui profitent de cette compétition pour mesurer leur forme physique et acquérir des points au classement général, la compétition FIS MASTERS CUP entend prendre place chaque année à Amnéville.

La réussite de cette première a été saluée par Monsieur le Maire lors de la remise des prix. Il a souligné l'engouement des participants venus de tous les pays de l'Europe et au-delà, en ce jour de commémoration de l'armistice de 1918. Voir tous ces skieurs d'horizons différents réunis dans la convivialité et la fraternité amène **une perspective de paix durable** ; le devoir de mémoire peut se faire aussi à travers le sport.

ETAT CIVIL

Ils ont souri à la vie

de juin 2017 à octobre 2017

• BENHARA Camélia, le 10 juin
• PERRIN Enzo, le 17 juin
• DERVISHAJ Anaisa, le 26 juin
• TEZIKOV BOURGOGNE Armin-Bagration, le 27 juin
• GRECO Léo, le 07 juillet
• PARISOT Lilou Marie Jeanne Victoire, le 14 juillet
• BIMBOES Lyne, 17 juillet
• LAVIALLE Ilyès, le 27 juillet
• MONNIER Nova, le 1er août
• PIORICO Cloé, le 15 août
• BRUDER Emma, le 18 août
• BAER Tom, le 22 août
• TERSCHLUSE Jules, le 22 août
• VOGELGESANG Shawn, le 29 août
• TÜZÜN Lena, le 31 août
• SALIS Emy, le 1er septembre
• YANAR Ensar, le 03 septembre
• NICOLAS Luka, le 08 septembre
• DENOYELLE Thomas, le 17 septembre
• TRIENTZ Baptiste, le 27 septembre
• BAZIN Rosie, le 03 octobre
• L'HOTE Anaé, le 03 octobre
• YESLI Elios, le 06 octobre
• LEONARD Giovanni, le 07 octobre
• CARVALHO Léana, le 09 octobre
• MORIS Nolhan, le 10 octobre
• BAUDOIN Maïwen, le 26 octobre
• KERROUM Akram, le 30 octobre

« Vivre la naissance d'un enfant est notre chance la plus accessible de saisir le sens du mot miracle »

(Paul Carvel)

Ils se sont dit oui

de juin 2017 à octobre 2017

• FOUQUES Mélinda & GEORGES Frédéric, le 03 juin
GOLOUBEVA Anjela & ANDRE Marc, le 03 juin
• ZANETTI Audrey & DERREY Roger, le 10 juin
• ROBINET Morgane & BERNARDY David, le 10 juin
• MARIONNAUD Séverine & BRUSCHI Mickaël, le 24 juin
• GENOUDET Mélody & SINIG Cédric, le 24 juin
• PAVLOVIC Nathalie & POIROT Thierry, le 24 juin
• PARISE Marie & CORBO Anthony, le 24 juin
• AMES Laury & MORIS Kevin, le 1er juillet
• NOEL Stéphanie & MOREIRA PANDO FERREIRA Selmo, le 1er juillet
• LAHER Aurore & LARUE Michaël, le 1er juillet
• DARGENTON Claudine & EPPE Eric, le 07 juillet
• BOUKECIAT Leïla & KOWALKIEWICZ Cyril, le 08 juillet
• STANEK Kamila & NIERADKA Robert, le 08 juillet
• HONZA Alexandra & VILLENEUVE Jean-Charles, le 08 juillet
• NATALI Mérissa & GERBER Daniel, le 15 juillet
• VISCA Yolande & MOREAU Jean-Pierre, le 22 juillet
• FAILLON Cindy & COLLI Julien, le 22 juillet
• NARDI Caroline & HENNIG Jérémy, le 29 juillet
• LEPERE Céline & HEINRICH dit HENRY Alexandre, le 05 août
• SIMOES RODRIGUES Fernanda & LARGY Laurent, le 05 août
• KACZMAREK Christelle & BAINÇONAU Yago, le 05 août
• FUCHS Peggy & JARDINÉ Frédéric, le 26 août
• BRETTEVILLE Gislaine & TOZZINI Mickaël, le 26 août
• GLAVNIK Catherine & LEISING Pascal, le 02 septembre
• HAUSBERGER Marion & PIRIO Mickaël, le 09 septembre
• SPEYER Mélissa & OULARE Cheick-Amadou, le 16 septembre
• EL ARAFI Souhaila & SABRY Amr, le 22 septembre
• SPENGLER Aline & SCHIFFERLING François, le 23 septembre
• LAIDI Fahyza & BOULDIAB Tayeb, le 23 septembre
• JOBARD Sabrina & MILLOT Hervé, le 30 septembre
• WEIMANN Valérie & MORO Gilles, le 07 octobre
• LE ROUX Marie-Edmée & LEROUX Régis, le 14 octobre

• NOCES DE DIAMANT - 60 ans de mariage
Monsieur et Madame SCHLICK
Date du mariage : 26.07.1957
Madame et Monsieur DESCLES
Date du mariage : 03.08.1957

• NOCES D'OR – 50 ans de mariage
Madame et Monsieur GAI
Date du mariage : 14.10.1967

Ils nous ont quittés

de juin 2017 à octobre 2017

- BARANOWSKI Christophe, le 1er juin
- SALVEMINI Lucia, le 04 juin
- WYRWAS Marthe, le 05 juin
- SCHULZE Odette, le 08 juin
- SCHMITT Salomé, le 10 juin
- BELLI Guy, le 13 juin
- CHAILLAC Rosario, le 26 juin
- FREYERMUTH Marie, le 29 juin
- AMATO Giacomo, le 29 juin
- BABILON Bernard, le 30 juin
- THOMASSIN Françoise, le 03 juillet
- KEHL Carla, le 07 juillet
- WAHRINGER Fabienne, le 08 juillet
- RUSSO Rosario, le 13 juillet
- AUBURTIN Jeannine, le 13 juillet
- FAVILLI Jean-Marie, le 18 juillet
- WEINSBERG Joseph, le 20 juillet
- FRANÇOIS Roger, le 21 juillet
- CAVEDINI Yvette, le 23 juillet
- HISIGER Jean Louis, le 28 juillet
- ANDERLINI Angela, le 05 août
- PESTA Eliane, le 11 août
- NULAC Elsa, le 18 août
- ROMILLY Marie, le 23 août
- PELLETIER Claude, le 24 août
- DI GIACOMO Cécile, le 26 août
- GAJOVIC Dusan, le 28 août
- NARDI Robert, le 04 septembre
- FIORETTI Emilio, le 08 septembre
- ROMANG Henri, le 09 septembre
- CAREME Philippe, le 11 septembre
- JUNGER Jean-François, le 13 septembre
- MELIS Efisio, le 14 septembre
- SINGER Ernest, le 20 septembre
- KAISER Richard, le 27 septembre
- LINDBERG Françoise, le 30 septembre
- GUEBEL Marie-Louise, le 03 octobre
- PERSONNETTAZ Eloi, le 03 octobre
- MAURY Magali, le 04 octobre
- MASSY-DELHOTEL Madeleine, le 07 octobre
- MAGRO Silvia, le 12 octobre
- MERSCH Roger, le 19 octobre
- BLY Mireille, le 21 octobre
- COLLIN Martine, le 26 octobre

« Tu n'es plus là où tu étais
mais tu es partout là où je suis »

(Victor Hugo)

AmnéVILLE LUMIERES

DU 09 DÉCEMBRE AU 07 JANVIER

Animations
les 9 & 10 DÉC.
16 & 17 DÉC.
23 DÉC.

Laissez-vous emporter

Une forêt en mouvement, en lumière et enchantée, accueillera chaque âme d'enfant sur son chemin étincellant jusqu'au Chalet du Père Noël...

@amnévillelumières | Tél : 03 87 70 10 40 |

Réalisation : Amnéville Tourisme - Service Communication | Crédit photos : France Illuminations